



UNEP(OCA)/MED WG.3/4 7 juillet 1989

FRANCAIS

Original: ANGLAIS

## PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion conjointe du Comité scientifique et technique et du Comité socio-économique

Athènes, 26-30 juin 1989

Ordre du jour provisoire

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la réunion
- 2. Règlement intérieur
- 3. Election du Bureau
- 4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- 5. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée en 1988/1989, recommandations et budget du programme pour 1990/1991
  - 5.1 Gestion et coordination du programme pour le Plan d'action pour la Méditerranée:
    - (a) Approbation du programme dans le cadre des réunions décisionnelles
    - (b) Coordination du programme
    - (c) Composante juridique
  - 5.2 Application du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique et du Protocole relatif aux immersions:
    - (a) Rapport sur l'état d'avancement de l'application du Protocole tellurique et du Protocole relatif aux immersions
    - (b) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les huiles lubrifiantes usées et mesures proposées
    - (c) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par le cadmium et mesures proposées
    - (d) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les composés organostanniques et mesures proposées
    - (e) Evaluation de l'état de la pollution de la mer Méditerranée par les composés organohalogénés et mesures proposées
  - 5.3 Surveillance continue de la pollution marine en Méditerranée:

Rapport sur l'état d'avancement de la surveillance continue de la pollution marine dans le cadre du MED POL.

- 5.4 Prévention et lutte contre la pollution par les navires:
  - (a) Application du Protocole relatif aux situations critiques
  - (b) Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC)
  - (c) Installations portuaires de réception des eaux de ballast et autres résidus huileux en Méditerranée
- 5.5 Protection du patrimoine méditerranéen commun:
  - (a) Application du Protocole relatif aux aires spécialement protégées
  - (b) Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Centre d'activités régionales/Aires spécialement protégées (CAR/ASP)
  - (c) Préservation des 100 sites historiques
- 5.6 Gestion écologiquement rationnelle de la zone littorale méditerranéenne:
  - données (a) Base de sur l'environnement le et l'état développement méditerranéen. Rapport sur d'avancement des travaux du Centre d'activités régionales/Plan Bleu (CAR/PB)
  - (b) Planification et gestion côtières. Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Centre d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)
  - (c) Projets pilotes relatifs à des zones côtières
- 5.7 Information du public
- 6. Préparation par le secrétariat d'un rapport annuel sur l'application des Protocoles à la Convention de Barcelone
- 7. Questions diverses
- 8. Adoption du rapport
- 9. Clôture de la réunion